



Critères nationaux de sélection pour le
Championnat d'Europe U21 - 2024
(du 20/11/2024 au 23/11/2024, Bosnie Herzégovine)

1. Informations générales

1.1 Date du Championnat

Le Championnat d'Europe U21 2024 (CE U21) de Taekwondo se déroulera du 20 au 23 novembre 2024.

1.2 Lieu

Sarajevo – Bosnie Herzégovine

1.3 Eligibilité

Les conditions requises pour participer au CE U21 sont les suivantes. Le taekwondoïste¹ doit être :

- porteur d'une Global Athlete License valide,
- affilié à une fédération membre de la Belgian Taekwondo Federation,
- de nationalité belge,
- porteur d'un diplôme dan délivré par le Kukkiwon ou du grade de 1^{er} keup,
- né en 2004, 2005, 2006, 2007 or 2008

1.4 Catégories de poids

Les catégories de poids ouvertes à la sélection sont :

Femme : -46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73 kg

Homme : -54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87 kg

1.5 Nombre de sélectionnés par catégorie

Deux taekwondoïstes par catégorie de poids et par nation peuvent être sélectionnés.

1.6 Période d'inscription

La période d'inscription commence le 25/09/2024 et se termine le 10/11/2024 à 23h59.

1.7 Période de sélection

La période de sélection débute le 09/05/2024 et se clôture le 4/11/2024 (à 23:59).

2. Les critères nationaux de sélection

2.1 Les critères de sélection

Afin d'être sélectionnable pour une participation au CE U21 - 2023, le taekwondoïste belge doit satisfaire au minimum à une des conditions suivantes :

¹ Dans le présent document, le masculin est employé à titre épicène.



- a) Avoir été sélectionné pour le Championnat d'Europe 2024.
ou
- b) Avoir remporté une médaille lors du Championnat du Monde junior 2024.

Remarques :

- Le taekwondoïste senior sera sélectionné dans la catégorie de poids dans laquelle il a rempli les critères de sélection.
- Le taekwondoïste junior sera sélectionné dans la catégorie de poids senior la plus adaptée. Le poids de ce taekwondoïste, correctement hydraté (l'appareil digestif et la vessie vides), ne pourra pas excéder de plus de 5 % le poids de la catégorie convoitée.

2.2 En cas d'égalité :

Si plusieurs taekwondoïstes ont réalisé le critère de sélection « a » ou « b », ceux-ci seront départagés de la manière suivante :

- Le taekwondoïste qui aura remporté un top 8 au Championnat d'Europe 2024 sera sélectionné.
- Si le taekwondoïste senior n'a pas remporté de top 8, le taekwondoïste junior sera alors sélectionné.

2.3 Critères de délibération

Etant donné que le CE U21 est accessible à des compétiteurs de catégories d'âges différentes (les juniors et les seniors), la CNS établira aussi une sélection sur base de dossiers motivés qui seront remis par les directions techniques de chaque fédération. Après analyse des chances de succès, la CNS décidera d'une éventuelle sélection.

Néanmoins, des minima doivent être remplis pour prétendre à la sélection :

- Le taekwondoïste junior doit :
 - avoir été sélectionné pour le Championnat du Monde Junior 2024.
ou
 - avoir au minimum remporté une médaille d'or ou d'argent en open E/G, en ayant gagné 2 combats au moins, durant la période de sélection.
- Le taekwondoïste senior doit :
 - avoir au minimum remporté deux combats en opens G durant la période de sélection.

Les dossiers doivent être remis à la CNS pour le lundi 6/11/2024 au plus tard.

3. Remarque sur le tournoi de sélection directe 2023

L'ETU organise des tournois de sélection directe pour le CE U21 – 2024 :

- La Coupe du Président de la WT – Europe (25-27/04/2024)
Les podiumés (top 2) juniors et (top 4) seniors sont automatiquement sélectionnés pour le CE U21 - 2024 indépendamment des critères nationaux de sélection (voir ci-dessus).
- Multi European Games Taekwondo (24-26/05/2024)
Les podiumés (top 2) juniors et (top 4) seniors sont automatiquement sélectionnés pour le CE U21 - 2024 indépendamment des critères nationaux de sélection (voir ci-dessus).
- Championnat d'Europe des clubs (13-16/06/2024)
Les podiumés (top 2) juniors et (top 4) seniors sont automatiquement sélectionnés pour le CE U21 - 2024 indépendamment des critères nationaux de sélection (voir ci-dessus).



La fédération où est(ont) affilié(s) le(s) taekwondoïste(s) belge(s) sélectionné(s) via ce type de tournoi se réserve le droit d'intervenir financièrement ou pas dans le déplacement.

Si two taekwondoïstes remplissent les critères de sélection nationaux dans une même catégorie et que l'un d'eux a remporté une place de sélection via une sélection directe, les two taekwondoïstes seront sélectionnés.